



MÉTHODOLOGIE

# Réaliser un audit de début de mandat



# Contexte

Le renouvellement des mandats municipaux constitue une opportunité de bilan et d'inventaire au service du lancement d'un nouveau cycle sur des bases partagées. L'audit de début de mandat recouvre de nombreux périmètres pouvant faire l'objet d'analyses spécifiques :

- Audit financier (analyse rétrospective, prospective, focus fiscalités, dettes, PPI, analyse de contrôle interne et maturité comptable, ...)
- Audit organisationnel et RH (revue stratégie de l'organisation et des moyens disponibles pour analyse de la capacité d'adéquation aux objectifs de mandat, ...)
- Audit de la performance des politiques publiques (audit thématique, audit de satellites, ...)
- Audit de la performance interne (analyse des fonctions supports, analyse de la politique RH et managériale, évaluation de la maturité à transformation numérique)
- Audit de la gouvernance (évaluation des processus et mode de décision, analyse des modes de gestion, évaluation des blocs de répartition EPCI/Communes, ...)



**Les audits présentés ci-avant peuvent être intégrés dans des démarches d'accompagnement global au lancement du début de mandat.**

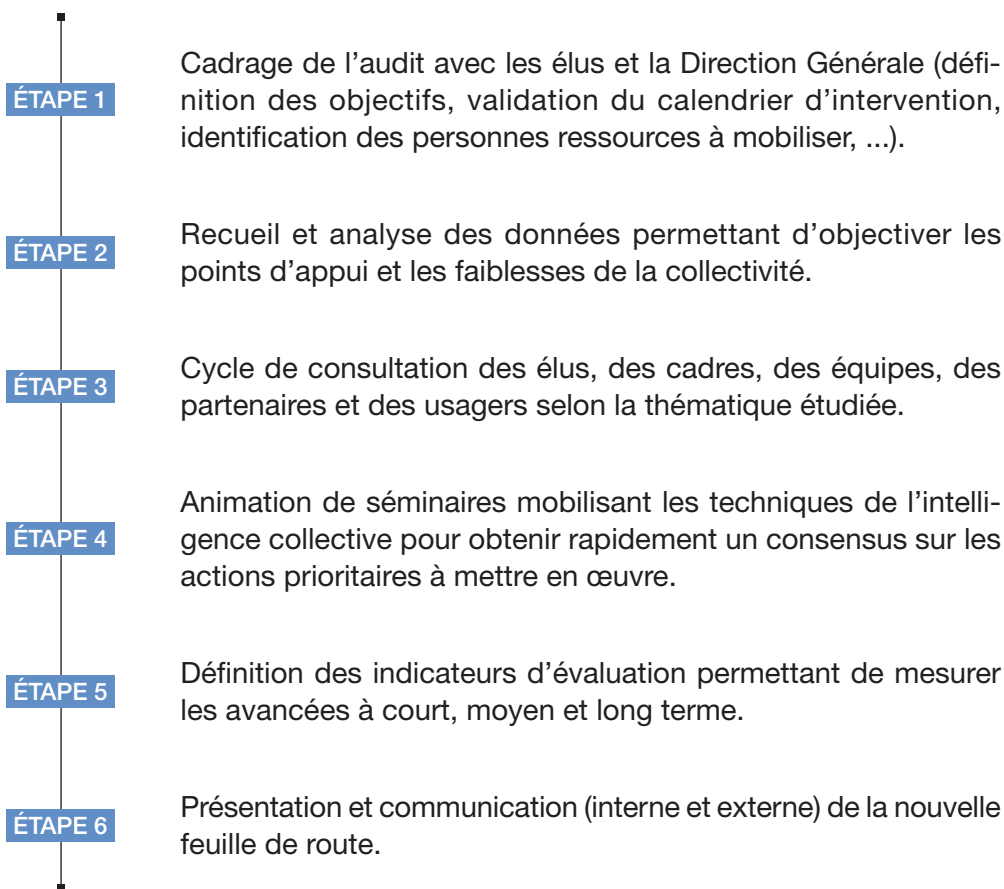
Réaliser un ou plusieurs audits de début de mandat permet de doter les équipes dirigeantes (politiques et administratives) d'un socle de connaissances partagées et objectives.

Sur la base des engagements pris lors de la campagne, une telle démarche permet de prioriser les actions à mettre en œuvre sur la première moitié du mandat en sécurisant les modalités de mise en œuvre qu'elles soient réglementaires, RH, financières ou encore organisationnelles.

Il s'agit également d'un levier concret pour sensibiliser et former les nouveaux élus sur la réalité des responsabilités et des politiques publiques dont ils auront la charge pendant 6 ans.

# Un audit global de début de mandat dans la pratique

**Disposer des éléments d'aide à la décision en moins de 3 mois avant l'été 2020**



# FAQ

## audit début de mandat



### Faut-il amorcer un audit de début de mandat uniquement en cas de changement d'exécutif ?

Non, l'audit de début de mandat est une occasion propice à réaliser un audit, quelle que soit la nature du mandat (changement ou renouvellement d'exécutif). D'un côté il permet de doter la nouvelle équipe de l'ensemble des éléments d'aide à la décision nécessaires. D'un autre côté, il permet de prendre du recul sur des constats parfois trop rapides et manquant d'objectivité.

Les 6 premiers mois d'un mandat sont par ailleurs un temps privilégié pour enclencher une nouvelle dynamique autour du collectif des élus et de l'équipe de Direction Générale. Une telle démarche peut ainsi contribuer à donner une base de travail solide pour les 6 années à venir.

### Sous quels délais une démarche type audit de début de mandat peut-elle être conduite ?

Les méthodologies proposées sont pensées pour une intervention rapide et générant des résultats à court terme (aide à la décision, capacité à réorienter l'action municipale ou intercommunale, ...). Il ne s'agit donc pas d'une démarche conséquente en matière de concertation impliquant une mobilisation avancée de toutes les forces vives de la collectivité. La charge pour les services concernés est maîtrisée pour arrêter les premières conclusions dans les 3 mois suivant les élections.

### Quels sont les acteurs à mobiliser dans une telle démarche au-delà des élus et de l'équipe de Direction Générale ?

L'analyse des agents peut être recueillie dans le cadre de la réalisation d'un audit de début de mandat. C'est également vrai pour les partenaires comme pour les usagers dans la mesure où le périmètre de l'audit est bien calibré et le dispositif de communication autour de la démarche maîtrisé. L'association au-delà de la Direction Générale et des élus peut s'avérer être un véritable atout pour la suite dans la mesure où elle témoigne, dès le début du mandat, d'une méthode plus ouverte et plus inclusive de travail avec l'ensemble des acteurs concernés.



CONTACTS

**ADGCF**

**Katia Paulin** - [katia.paulin@adgcf.fr](mailto:katia.paulin@adgcf.fr)

**KPMG**

**Thomas Straub** - Directeur-Associé KPMG Secteur public  
[tstraub@kpmg.fr](mailto:tstraub@kpmg.fr)